

▶▶▶ NOS RENDEZ-VOUS
SANTÉ & COLLECTIVITÉS :

WEBINAIRE 02

QU'EST-CE QUE L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ?

Cynthia Benkhoucha – Chargée de projets – CRES



▶ 28 avril 2022

URBANISME ET SANTÉ PUBLIQUE: UN LIEN HISTORIQUE

Dès l'Antiquité :

- ❖ **Hippocrate** (IVe siècle av J.C) insiste sur l'importance de l'environnement sur la santé. Son traité « Des airs, des eaux et des lieux » est considéré comme le premier traité d'écologie urbaine
- ❖ **Vitruve** (Ier siècle av J.C) dans son traité « De architectura » exige de l'architecte des notions d'anatomie et de médecine pour des lieux adaptés à la vie de l'homme et soit attentif à l'éclaircement, à l'aération et à la salubrité des villes et des édifices

Au cours du XIXe siècle : émergence de l'hygiénisme pour lutter contre les épidémies de peste, de choléra, etc. Déploiement d'actions qui influencent le développement de l'urbanisme : aérer, ventiler, assainir, amener l'eau pure, évacuer les eaux usées, créer des jardins et des parcs, ouvrir les espaces pour faire circuler l'air et apporter soleil et lumière, démolir les constructions insalubres, etc.

Fin des années 1960 : rupture du lien entre urbanisme et santé en raison de deux évolutions simultanées : progrès de la médecine curative, développement socio-économique des villes privilégié => la mission sanitaire préventive de l'urbanisme est délégitimée.

Depuis le début du XXIème siècle : basculement vers un urbanisme durable à nouveau orienté sur la santé face au défi du changement climatique et à l'émergence des maladies chroniques liées aux environnements (diabète, cancer, asthme, obésité, stress...) : émergence de la santé environnementale, introduction du concept d'urbanisme favorable à la santé, crise sanitaire de la Covid-19 qui rappelle le lien entre espaces/environnement de vie et maladies infectieuses et santé mentale.

CONCEPT D'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ (UFS) :

ORIGINE ET FORMALISATION

- Initié par le programme « Villes-Santé » de l'OMS depuis les travaux de Barton et Tsourou en 2000 (guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants)
- Pour ces auteurs : *« un type d'urbanisme favorable à la santé implique des aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant (...) les trois piliers du développement durable. Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation, valeurs clés de la politique de l'OMS « la santé pour tous » »*
- En France, concept réinvesti au début des années 2010 : la loi Grenelle 2 qui renforce la prise en compte des enjeux environnementaux et sanitaires dans les documents de planification territoriale (Scot, PLU...) ainsi que dans les projets et opérations d'aménagement
- En 2011, décret rendant obligatoire la consultation des ARS pour tout projet susceptible de porter atteinte à la santé
- **En 2012, la DGS sollicite alors l'EHESP pour élaborer un cadre méthodologique pour les ARS permettant de guider ces avis sanitaires sur les projets d'aménagement et documents d'urbanisme**



RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE DES PROJETS D'URBANISME

DEPUIS 2014 : GUIDE + OUTIL DE L'EHESP

Des outils pour :

- Tenir compte de l'impact des projets d'urbanisme sur la santé et l'environnement
- Minimiser les facteurs de risques et maximiser les facteurs de protection sur la santé d'un projet d'urbanisme
- Proposer des pistes concrètes
- Enclencher une acculturation des professionnels de l'urbanisme, de l'environnement et de la santé



<https://www.ehesp.fr/2014/09/16/nouveau-guide-agir-pour-un-urbanisme-favorable-a-la-sante-concepts-outils/>

RÉFÉRENTIEL D'ANALYSE DES PROJETS D'URBANISME

DEPUIS 2014 (GUIDE & OUTIL EHESP)

Déterminants de santé	Objectifs visés (pour un Urbanisme favorable à la santé) et quelques éléments d'appréciation
Famille I : modes de vie, structures sociales et économiques	
1- Comportements de vie sains	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les déplacements et modes de vie actifs Inciter aux pratiques de sport et de détente Inciter à une alimentation saine
2- Cohésion sociale et équité	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la mixité sociale, générationnelle, fonctionnelle Construire des espaces de rencontre, d'accueil et d'aide aux personnes vulnérables
3- Démocratie locale/citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la participation au processus démocratique
4- Accessibilité aux équipements, aux services publics et activités économiques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accessibilité aux services et équipements
5- Développement économique et emploi	<ul style="list-style-type: none"> Assurer les conditions d'attractivité du territoire
Famille II : cadre de vie, construction et aménagement	
6- Habitat	<ul style="list-style-type: none"> Construire ou réhabiliter du bâti de qualité (<i>luminosité, isolation thermique et acoustique, matériaux sains...</i>)
7- Aménagement urbain	<ul style="list-style-type: none"> Aménager des espaces urbains de qualité (<i>mobiliers urbains, formes urbaines, ambiances urbaines, offre en espaces verts...</i>)
8- Sécurité-tranquillité	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité des habitants
Famille III : milieux et ressources	
9- Environnement naturel	<ul style="list-style-type: none"> Préserver la biodiversité et le paysage existant
10- Adaptation aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'adaptation aux événements climatiques extrêmes Lutter contre la prolifération des maladies vectorielles
11- Air extérieur	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité de l'air extérieur
12- Eaux	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité et la gestion des eaux
13- Déchets	<ul style="list-style-type: none"> Inciter à une gestion de qualité des déchets (<i>municipaux, ménagers, industriels, de soins, de chantiers...</i>)
14- Sols	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité et la gestion des sols
15- Environnement sonore et gestion des champs électromagnétiques	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité sonore de l'environnement et gérer les risques liés aux champs électromagnétiques

Organisé autour de :

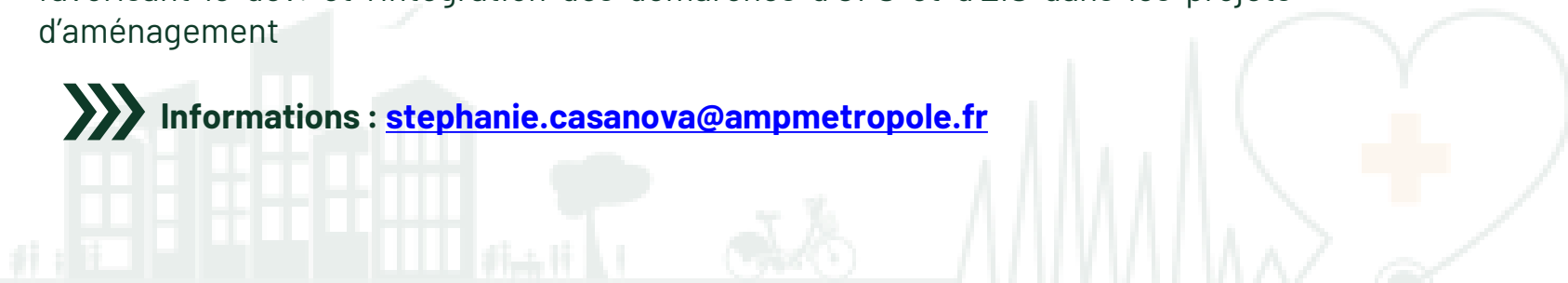
- 15 déterminants de santé sélectionnés
- 19 objectifs clés pour un urbanisme favorable à la santé

L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ SUR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

- **Depuis 2015, démarche expérimentale d'UFS à Miramas** dans le cadre du NPNRU (QPV Maille 1 Mercure). Co-construction du projet avec l'Atelier santé ville, le CRES Paca et l'EHESP
- **Démarche d'UFS en cours à Salon-de-Provence**
- **Un cycle de rencontres et d'échanges sur les démarches d'UFS et EIS** en cours dans le cadre des projets santé du service cohésion sociale de la Métropole :
 - Journées de formation (*passé*)
 - Ateliers d'échanges de pratiques
 - Séminaire pour les élus le 12 octobre 2022 : méthodologie et bonnes pratiques favorisant le dév. et l'intégration des démarches d'UFS et d'EIS dans les projets d'aménagement



Informations : stephanie.casanova@ampmetropole.fr



▶▶▶ NOS RENDEZ-VOUS
SANTÉ & COLLECTIVITÉS :

MERCI
DE VOTRE ATTENTION



Contact : cynthia.benkhoucha@cres-paca.org